

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Egypte... { Un an..... 60 fr.
Six mois..... 35 »
Trois mois..... 20 »
Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD
Rédacteur en Chef, Directeur Propriétaire

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

La Ligne
Annonces... { 4^{me} page..... 50 cent.
3^{me} page..... 1 fr.
Réclames..... 2 »
Chroniques et Faits divers... 5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1^{re} Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 21 août 1884.

Les renseignements qui nous arrivent de l'intérieur ne sont pas de nature à nous satisfaire; les transformations, les fluctuations successives subies et en quelque sorte imposées à l'autorité des fonctionnaires égyptiens de l'intérieur ont produit des relâchements de zèle, des tiraillements d'influence qui sont aussi déplorables que désastreux. Tels, du reste, devaient être les résultats des actes inspirés par cet esprit réformateur, malgré tout, dont était doué M. Clifford Lloyd.

Avant l'arrivée en Egypte de l'illustre réformateur, les populations de l'intérieur témoignaient la plus grande déférence à l'autorité des moudirs et des cheiks, elles lui obéissaient sans jamais manifester la moindre velléité d'opposition; mais aujourd'hui que M. Clifford Lloyd a réformé, que de ses réformes il en est résulté une nouvelle réformation, puisque le Gouvernement Egyptien semble vouloir revenir à l'ancien système, il s'est produit dans l'esprit du fellah un certain trouble qui le fait, pour ainsi dire, s'insurger contre une autorité qu'il semble, à l'heure actuelle, vouloir méconnaître.

Cette situation anormale est excessivement préjudiciable à l'ordre public et il est, pensons-nous, du devoir des Ministres de S. A. le Khédive d'employer tous les moyens qui leur sembleront les plus propres pour raffermir une autorité déjà trop ébranlée.

Il y a des gens qui, partisans absolus de l'ancien état de choses, n'admettent même pas qu'il soit fait une restriction au sujet de la courbache; nous ne sommes pas de ceux-là: La civilisation a supprimé ce moyen barbare de répression; y revenir serait détruire tout l'effet bienfaisant d'une mesure aussi juste qu'humanitaire.

Nous désirons l'ancien système, moins la courbache.

Il est certainement regrettable que les changements apportés au bon fonctionnement des administrations intérieures du pays aient été faits sans réflexion, sans esprit de suite, mais il est impossible d'admettre que lorsque la civilisation a apposé sa signature au bas d'un arrêt humanitaire, cette signature puisse être effacée; les gouvernés comme les gouvernants sont tenus à faire honneur à

ce paragraphe qui ne saurait subir l'humiliation du protêt.

Il faut donc se servir de l'ancien système et le rendre compatible avec une organisation forte, vigoureuse et surtout efficace.

De tous les côtés on nous dit que les agents de police anglais ont été consciemment ou inconsciemment des agents de désorganisation; l'esprit étrange de clémence dont lord Dufferin donna des preuves éclatantes au moment où il s'agissait de punir le misérable auteur de l'insurrection arabiste a sans doute servi d'exemple à ces agents, auprès desquels le fellah récalcitrant trouve si non un appui, tout au moins une indulgence qui lui est une garantie d'impunité.

Il n'y avait pas de mesures assez douces pour Arabi; on le martyrisait, ce pauvre homme! Qui ne se souvient encore de cet épisode, qui serait grotesque s'il n'était triste, de la détention d'Arabi, de cette histoire fabuleuse du colonel Wilson qui protestait devant le conseil de guerre contre les supplices de toutes sortes infligés à son protégé. Le lit d'Arabi n'avait point de moustiquaire: Vous voulez donc l'exécuter sans l'entendre, s'écriait le bouillant colonel! Les factionnaires préposés à la garde du prisonnier faisaient du bruit en marchant: Vous voulez donc priver de repos un homme qui a besoin de toutes ses facultés pour se défendre contre les charges que vous accumulez contre lui! exclamait encore le colonel Wilson. Mais c'est la mort sans phrases, c'est l'exécution sans jugement! Le conseil, terrifié par ces foudroyantes apostrophes, accorda une moustiquaire et ordonna aux fonctionnaires de remplacer la chaussure d'ordonnance par des chaussons de fantaisie.

Cette indulgence des hauts fonctionnaires anglais, indulgence dont bénéficiaient des gens qui n'inspiraient aucune pitié, se retrouve aujourd'hui chez les subalternes de même nationalité; il suffit souvent d'un mot de plainte d'un fellah à un Anglais contre un fonctionnaire du gouvernement égyptien pour que ce malheureux fonctionnaire soit exposé à tous les tracassas, à tous les ennuis, car il lui arrive alors de se trouver fort embarrassé quand il se trouve en face d'un fellah qui, pour un simple délit et sans même être l'objet d'une poursuite régulière, semble être défendu par un agent anglais.

Cet état de choses est très fâcheux, parce que cet appui donné au fellah, venant se joindre à la suppression des autres moyens d'action, ne peut que contribuer à la destruction de toute autorité et le fellah, se sentant soutenu et tacitement encouragé, continuera à suivre une voie libre de tout entrave et dans laquelle son caractère frondeur pourra donner libre cours à son activité.

Les moudirs s'inquiéteront, il est vrai; ils donneront des ordres de répression aux cheiks, ordres que ceux-ci ne pourront exécuter ou ne voudront pas exécuter pour se conserver l'attachement de leurs administrés; les cheiks seront alors menacés d'une révocation, au-devant de laquelle ils courront pour ne pas s'aliéner l'amitié du fellah et ne pas s'exposer à des voies de fait.

Les fellahs, autrefois si respectueux, discutent, commentent les ordres qui leur sont donnés. Il y a quelque temps de cela, une digue venait d'être emportée — ce qui grâce à M. Scott Moncrieff et à ses intelligents agents peut se voir tous les jours — le Moudir s'empresse aussitôt de commander une corvée pour rétablir la digue. Les fellahs se mirent à l'ouvrage, mais les travaux avançaient si lentement qu'on dut leur en faire l'observation; ils répondirent que la loi les obligeait, en effet, à réparer la digue, mais que cette même loi ne les obligeait pas à se hâter.

Voilà où en est arrivé aujourd'hui le fellah. Il faut porter remède à ce mal, qui s'aggravera si l'on n'y prend garde; il faut se préoccuper de cette situation déplorable, il faut, comme nous le disions en commençant, affermir le pouvoir des agents administratifs de l'intérieur, il faut éloigner toute influence pernicieuse susceptible d'empêcher ou d'atténuer de justes répressions, il faut que l'autorité soit crainte et respectée et, enfin, il faut rappeler le fellah au respect de ses devoirs et de ses obligations civiques.

Il faut tout cela pour éviter le désordre et assurer le bien-être des habitants des campagnes. Il est à souhaiter que l'on revienne à la sage administration d'autrefois, administration à laquelle on pourra donner par une nouvelle impulsion des pouvoirs réels et non apparents.

Le retour à l'ancien système assurerait l'ordre public menacé et serait,

en outre, dans l'état actuel des finances, une source d'économies qui n'est certes pas à dédaigner,

Nous apprenons que notre confrère indigène, *El Ahram*, vient d'être suspendu pour un mois.

Nous estimons qu'une pareille mesure est encore bien plus mauvaise pour les autorités qui l'ont édictée ou dictée, que pour le journal qu'elle frappe.

Nos gouvernants en sont-ils encore à croire que c'est en baïllonnant la presse, en mettant, comme on dit, l'éteignoir sur la lumière, que l'on peut arriver à empêcher l'opinion publique de se faire jour?

Bien plus, les faits ne sont-ils pas là pour prouver que cette opinion publique, lorsqu'elle n'a plus de boussole pour se diriger, lorsqu'elle n'est plus guidée par la voix de la presse, qui rectifie ses erreurs ou ses exagérations, se fausse complètement et qu'alors les bruits les plus ridicules ne tardent pas à se faire jour?

Serait-ce alors que nos gouvernants ont peur de la vérité ou serait-ce encore que, se faisant juges de la valeur de tel ou tel journal, ils ne veulent pas permettre, à leur point de vue, la dépravation du bon sens public?

Quelle erreur encore! Comme si, au bout de peu de temps, le bon sens public ne savait pas où aller et ne faisait pas lui-même justice, par son abstention, des feuilles qui ne méritent pas de considération!

Y a-t-il un pays, à l'heure qu'il est, où la presse soit plus libre qu'en France, surtout depuis que M. Grévy est président de la République? Aux premiers jours de cette liberté illimitée, on a vu éclore, sortir de terre un certain nombre de productions, de journaux appelés [pornographiques]; ils n'ont pas tardé à tomber bientôt sous le mépris public, car ils n'avaient eu qu'un succès momentané de curiosité, et aujourd'hui, on ne saurait nier que la presse française est certainement une des plus respectables.

Nous croyons donc que l'autorité fait complètement fausse route en portant atteinte en quoi que ce soit à la liberté de la presse; mais nous constatons néanmoins, avec plaisir, la mesure relativement douce prise à l'égard de notre confrère indigène.

Au surplus, nous n'insisterons pas davantage, car personne n'ignore la position toute spéciale qui nous a été faite dans cette question de la liberté de la presse.

Dans une lettre adressée au *Times*, sir Samuel Baker dit que Gordon doit être dégagé avant la crue du Nil.

Dans ce cas, il faut que les autorités anglaises se hâtent, car le Nil commence à baisser à Khartoum du 15 au 25 août, c'est-à-dire dans quelques jours.

En effet, si l'on veut tenter quelques efforts pour la délivrance du trop fameux général, ce n'est qu'aux plus hautes eaux et à l'aide de petits vapeurs que l'on peut tenter de passer les cataractes.

On pourrait encore y arriver jusqu'à la fin de septembre au moyen de petites barques très légères; mais comme les vents du Nord commencent à cette époque, ces barques seraient forcément immobilisées jusqu'à l'année prochaine.

Quant à la fuite de Gordon possible par le Fleuve Blanc et l'Equateur, il faut ranger cette idée dans la classe des théories pures et impraticables, quoi qu'en dise sir Samuel Baker.

Les points de Douem, Tornadreh, Cawa et Fachoda sont à ce jour occupés par les rebelles, et il devient par suite difficile à Gordon de se procurer du bois comme combustible de ses vapeurs.

En outre, sir Samuel Baker, juge les choses selon ce qu'il a vu du temps où il était au Soudan et à l'Equateur, c'est-à-dire au temps où un commerce actif régnait entre Khartoum et les provinces équatoriales. A cette époque, quatre ou cinq cents barques partaient tous les ans de Khartoum pour ces contrées; mais depuis l'arrêt de Gordon, monopolisant le commerce de l'ivoire, sous prétexte d'empêcher le commerce des esclaves et interdisant le commerce sur le Fleuve Blanc, il n'a plus été envoyé qu'un ou deux dans bateaux par an, il en est résulté une complète obstruction du fleuve.

Le Bahr-el-Giraf, le Babr-el-Gazal, le Sobat, charrient à l'époque de la crue, un genre de papyrus dont les tiges montent et descendent suivant le niveau de l'eau.

Au moindre obstacle, ces herbes s'arrêtent, se réunissent en îlots et, en peu de temps, forment un barrage qui laisse écouler l'eau entre ses racines, mais qui empêche toute navigation.

On aurait tort de croire que cet obstacle soit facile à détruire. Gordon a eu lui-même la preuve du contraire, lorsque, après être resté plus d'un an sans avoir des nouvelles de Laddo, il a voulu s'en procurer, en envoyant un vapeur.

Celui-ci a été arrêté par ces barrages flottants et obligé de revenir à Khartoum chercher des renforts. Toute la flottille fut envoyée sur les lieux; mais ce ne fut qu'un an plus tard que la route fut libre, pendant que le Bahr-el-Ghazal se fermait à son tour.

Personne n'a oublié la catastrophe arrivée à Gessi pacha qui, en revenant à Khartoum, fut pris dans le Bahr-el-Ghazal par ce fameux saad et qui, parti avec 650 hommes, arriva à Kartoum, avec soixante survivants; les autres étaient morts de faim au milieu de ces herbes, sans pouvoir avancer ni reculer.

La situation se résume donc pour Gordon en deux mots : pour qu'il soit délivré, il faut que les bateaux envoyés à son secours arrivent à Kartoum avant la fin du mois; quant à la fuite par le Sud, elle est impossible.

Voici comme certains journaux anglais écrivent l'histoire :

« On écrit de Tanger, le 28 juillet, au Times: « Le bruit court que les troupes du Sultan vont se réunir à Azanet, où seront concentrés les contingents des tribus voisines, de façon à former une armée de 4,000 à 5,000 hommes. Le Sultan a donné l'ordre de punir la tribu des Anghera Kabila, parce qu'ils ont demandé la protection de la France. On n'épargnera pas un seul des partisans du chérif de Ouazan. On dit que cette expédition est une provocation à l'adresse de la France et qu'une guerre avec cette puissance peut en être le résultat. Le but du Sultan est d'écraser le parti du chérif, et d'épouvanter tous ceux qui désirent secrètement se mettre sous la protection de l'étranger. » La Epoca, de Madrid, publie des renseignements identiques et annonce que l'expédition contre les Anghera n'est pas la seule qui soit préparée par le Sultan. »

Cette nouvelle est très intéressante; mais elle n'a qu'un défaut, c'est d'être complètement inexacte, comme tout ce qui se publie dans le Times.

Le Nil monte et il ne tardera pas à atteindre le maximum de la crue.

Nous ne craignons pas d'être démentis lorsque nous disons que, de tous côtés, les berges se lézardent et s'effondrent.

Par suite du mauvais entretien de ces berges, par suite de la complète incapacité des personnes qui sont à la tête des Travaux publics actuellement, rien n'a été fait. Nous nous trompons: on s'est borné à enlever les épis protecteurs sur différents points dangereux pour les reporter sur d'autres!

Ces dangers d'une inondation, nous

les avions signalés depuis trois mois déjà en présence des mesures déplorablement prises, sans aucune connaissance du pays, par les jeunes inspecteurs d'irrigation de M. Moncrieff.

Ainsi, craintes d'inondation d'un côté, sécheresse absolue de l'autre.

Sur ce dernier point, on nous taxera peut-être d'exagération ou de parti-pris; mais malheureusement, devant les faits, il n'y a besoin d'employer ni l'une ni l'autre.

Dans la province de Garbieh, par exemple, les habitants de Sanhour se plaignent de la mauvaise distribution des eaux dans les canaux.

Le canal El Essefar, qui alimente le canal de Sanhour, a son plafond plus bas que ce dernier; il est donc nécessaire pour que le canal de Sanhour soit alimenté, que l'eau atteigne un certain niveau dans le Essefar, niveau qui est loin d'être atteint, par suite de barrages placés dans ce dernier canal. Il en résulte que les cultivateurs riverains du canal de Sanhour voient leurs récoltes périr sur pied faute d'eau, tandis que leurs voisins des autres localités ont déjà irrigué plusieurs fois leurs cotons et ont même commencé, quelques-uns finis d'arroser les terres charagui, destinées à la culture du maïs Nili.

Si nous voulions nous faire l'écho de toutes les plaintes fondées qui nous arrivent de l'intérieur, notre journal n'y suffirait pas.

Voilà, en moins d'un an, où nous ont conduit les... talents de M. Moncrieff et des aides-de-camp qu'il nous a amenés avec lui!

Les frais des funérailles de Sultan Pacha ont été faits par la cassette particulière de S. A. le Khédive.

S. E. Blum Pacha s'est rendu de Vienne à Gratz et a présidé la cérémonie funèbre suivant les instructions reçues d'Alexandrie.

Sultan Pacha laisse une fortune assez importante qui ne serait pas inférieure à un million de livres.

Le Trésor égyptien est à cette heure presque complètement à sec. On ne pourra payer ce mois-ci le tribut à la Turquie en entier, on en payera seulement la moitié.

Il n'y a pas en caisse à cette heure les

fonds nécessaires pour assurer le paiement des frais d'administration de la fin du mois.

Hier on a fait un envoi de fonds relativement considérable à Souakim; on attend des fonds de la Haute-Egypte.

Le major Hunter, qui fait actuellement l'intérim du gouvernorat à Aden, arrivera vers la fin du mois courant à Berbera et Zeilah; il se dirigera ensuite sur le Harrar, d'où une caravane de 50 chameaux, préparée à son intention, a été envoyée à la côte pour le recevoir.

L'évacuation du Harrar par les troupes égyptiennes commencera immédiatement et devra être effectuée dans le délai d'un mois; la garnison égyptienne du Harrar se compose de trois mille hommes.

Le major Hunter tient déjà, à ce qu'on nous assure, sa commission de gouverneur du Harrar signée par les autorités britanniques.

Voilà ce qu'on raconte et ce que nous insérons sans autre garantie.

On nous assure, nos lecteurs comprendront fort bien que nous apportions la plus grande réserve dans la rédaction de la nouvelle que nous publions ci-dessous, on nous assure, disons-nous, que ces jours derniers l'honorable gérant du Consulat général de la Grande-Bretagne se serait rendu auprès de Son Altesse le Khédive et qu'il lui aurait demandé de quelle utilité pouvait bien être pour l'Egypte la possession de la côte des Somalis.

Sans attendre la réponse du Souverain, M. Egerton aurait continué en annonçant à Son Altesse que tous les ports de la côte étaient actuellement pourvus de garnisons anglaises et que, par conséquent, il y avait lieu de donner l'ordre aux troupes égyptiennes d'évacuer les postes occupés par elles.

Nous ne savons si l'ordre ainsi demandé aurait été donné; mais ce qui paraît certain, c'est qu'à cette heure l'occupation de Berbera, Zéyah et autres par les Anglais est un fait accompli.

Instruite à ce qu'il paraît de ce qui se passait ainsi à Alexandrie, la Sublime Porte aurait télégraphié à Son Altesse le Khédive pour lui demander des explications sur ce qui était présenté à

Constantinople par l'ambassadeur anglais comme le résultat d'une convention passée entre les gouvernements anglais et égyptiens.

Nous nous gardons bien de garantir la nouvelle que nous donnons ci-dessus, un avenir prochain, très prochain nous apprendra si elle est vraie ou fausse.

D'après les renseignements qui nous parviennent de différents points, la récolte du coton s'annonce comme devant être généralement très bonne; mais les prix de vente s'annoncent comme devant rester relativement bas.

D'autre part, les cultivateurs voient avec le plus grand découragement que les blés ne trouvent d'acheteurs qu'à des prix dérisoires qui n'arrivent même pas à couvrir les frais de culture.

Dans ces conditions, nous annonçons, d'après l'*Egyptian Gazette*, qu'il y aura « Polo » sur le champ de courses de Ghezireh, aujourd'hui mercredi et après-demain.

On nous apprend que le Moudir de Dongola aurait reçu un certain nombre de lettres venant de Khartoum, à l'adresse de différentes personnes.

Le gouvernement égyptien aurait demandé par dépêche au Moudir de lui envoyer les noms des destinataires.

Si le fait est exact, et nous avons lieu de le croire tel, nous ne tarderons pas à avoir des nouvelles de notre ami et ancien collaborateur, M. Herbin, vice-consul de France à Khartoum,

Le journal de l'occupation étrangère à Alexandrie écrit ce qui suit dans son dernier numéro :

« Il paraît que les vapeurs armés, à l'exception d'un seul, qui fera des patrouilles sur le fleuve entre Assouan et Wady-Halfa, se rendent au-dessus de la seconde cataracte. »

Passons sur cette pétition de principe, car ce journal ajoute :

« Il est fort possible que ces vapeurs poussent une pointe rapide pour opérer leur jonction avec la flottille du général Gordon. Dans le cas où cela réussirait, les difficultés de la prochaine campagne se trouveront énormément surmontées, et il se pourrait que d'importantes opérations militaires ne soient plus nécessaires. »

Une pointe rapide! C'est que malheureusement il y en a trop, pas de pointes, mais de rapides et de cataractes, entre Ouadi-Halfa et Khartoum.

De Ouadi-Halfa à Dongola, nous en avons dernièrement signalé onze.

De Dongola à Khartoum, les principales cataractes sont : Guerlandid, Bahak, Habenat, Tawari, Osm Deras, El Homar et Seri Ab; sans compter Terai, Edermiha, Guek et tant d'autres.

Donc, à part quelques obstacles, les canonnières peuvent filer à toute vapeur sur Khartoum.

Nous avons prévenu nos lecteurs que nous marchions en Egypte à une prochaine suspension générale de paiement.

Les dépenses nécessaires vont sans cesse en augmentant et, en présence de ces nécessités, il pourrait bien arriver que les affectations des créanciers ordinaires de l'Egypte viennent à souffrir.

On aurait bien fait de prévoir cela à Londres, au lieu de se séparer de la façon piteuse que nous connaissons tous.

Espérons que dans la réunion qui ne peut manquer d'avoir très prochainement lieu à Berlin ou à Paris, on s'occupera de cette grave question.

TÉLÉGRAMMES

Agences Havas et Reuter

Paris, 19 août.

Il y a eu, en 24 heures, 2 décès cholériques à Toulon et 9 à Marseille.

On annonce qu'une canonnière allemande a débarqué à Bageira (Côte de Guinée). Le commandant, ayant fait enlever le drapeau anglais, a hissé le drapeau allemand.

Les négociations engagées à Shanghai sont rompues.

(Havas)

Londres, le 19 août.

Le Times publie une dépêche de Fou-Tcheou annonçant que Li-Hung-Chang a reçu l'ordre de se rendre de Shanghai à Nan-King.

Cinq mille hommes de troupes chinoises sont partis du midi de l'île de Formos pour Kelung.

(Reuter).

La Grande Iza

PREMIÈRE PARTIE

MARIAGE FORCÉ

VIII

OU MADAME TUSSAUD EST DE PLUS EN PLUS STUPÉFAITE.

(Suite)

Les yeux étaient admirables, bruns; le regard était bête, mais d'une vivacité de bavarde; les cils étaient bruns, les sourcils roux brun, ce qui adoucissait le visage et donnait un air riant au front; les oreilles étaient toutes petites et d'un rose transparent; l'ovale court du visage

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas de traité avec la Société de Gens de Lettres.

était admirable, encadré par une chevelure brune et soyeuse qui faisait valoir la clarté du teint. Enfin, l'ensemble de ce visage était beau, gai et bon, mais bête, et, nous l'avons dit, Adèle Tussaud était admirablement faite.

Au contraire de bien des femmes, on pouvait lire la pensée dans le regard. Et à l'heure où nous la dépeignons, accoudée, la main dans ses cheveux, en face de la fenêtre par laquelle tombaient sur son visage les derniers rayons du soleil couchant, elle eût ravi plus d'un peintre, « la belle Mme Tussaud, » comme on la désignait au Marais.

Elle rêvait, et sursauta tout à coup en entendant son mari qui clamait :

— Adèle, Adèle, entre donc chez ta fille, va la prévenir que nous montons avec Houdard.

— Elle dort, répondit aussitôt Mme Tussaud furieuse.

— Elle dort... elle dort... éveille-la, elle n'est pas fatiguée; elle ne fait que ça... et puis c'est elle qui a dit qu'elle voulait qu'on lui menât André lorsqu'il viendrait.

Cette dernière phrase était dite à plus

haute voix, presque criée. Tussaud voulait absolument que Houdard, qui était à quelques pas derrière lui, l'entendit.

Il fallait obéir, et Mme Tussaud monta. Cécile était éveillée; elle avait entendu, et avec un ton singulier qui fit retourner la tête à sa mère, elle lui dit :

— Dis-leur de monter.

Quand Houdard entra dans la chambre, Cécile lui tendit la main et lorsqu'il la prit, il eut un tressaillement : la main de la jeune fille était glacée.

Tussaud et sa femme observaient la scène chacun avec un sentiment différent, Claude souriant, Adèle les sourcils froncés. Houdard, qui avait connu Cécile enfant et qui la tutoyait, dit :

— Eh bien, Cécile, tu vas mieux enfin...

— Oui, Dieu merci, c'est fini... Et j'ai tenu à vous remercier de vous être informé de moi...

— C'était bien le moins.

Il y eut un silence que Cécile rompit avec peine en disant :

— J'ai été folle, je le regrette bien; vous ne m'en voulez pas, André ?

Houdard, assez étonné, répondit aussitôt :

— Oh ! ma pauvre enfant, t'en vouloir, tu as tant souffert !

— Voyez-vous, André, ces deux mois-là m'ont bien vieillie. J'ai beaucoup pensé, j'ai été bien malheureuse du mal que j'avais fait à ceux qui m'aimaient... J'ai compris que j'avais agi comme une petite fille, mes parents avaient raison...

— Tout cela était dit d'un ton saccadé, avec difficulté, comme en faisant des efforts pour parler; et cependant les trois personnes qui entouraient la jeune fille ne le virent pas, tant elles étaient bouleversées par ce qu'elles entendaient; Adèle surtout, Adèle restait bouche bée au pied du lit, regardant sa fille et paraissant lui entendre parler une langue qu'elle ne comprenait pas. Houdard, assez surpris, dit :

— Mon Dieu, Cécile, j'étais monté pour te voir, et je ne t'aurais pas parlé de tout ça; c'est toi qui le fais; alors, je te dirai que tu m'as rendu le plus malheureux des hommes; cependant j'ai compris et n'ai point blâmé le sentiment qui t'a fait agir...

A ces mots le regard de Cécile alla

chercher dans celui d'Houdard ce qu'il voulait dire; il continua :

— Ce sentiment est naturel, tu aimais ailleurs... Je n'ai pas le droit de t'en vouloir, je sais les souffrances que l'amour fait endurer, puisque je t'aime et que tu me hais.

— André, vous ne m'en voulez pas, je vous demande pardon de ce qui est arrivé, pardon du scandale, et je suis disposée à tout faire pour le racheter, si vous m'en jugez encore digne.

Houdard la regardait, stupéfait; Claude souriait, mais Adèle s'écria :

— Ah ça, qu'est-ce que tu dis, Cécile ? Tussaud, imposant silence à sa femme, dit aussitôt :

— Adèle, veux-tu me faire le plaisir de te mêler de ce qui te regarde et les laisser s'expliquer ?...

Houdard s'avança près de Cécile, cherchant à lire dans son regard; mais celle-ci avait constamment les yeux baissés.

ALEXIS BOUVIER.

(A suivre)

Londres, le 20 août.

Il y a eu quelques décès cholériques à Birmingham.

D'après les dernières nouvelles, les plénipotentiaires chinois sont partis de Shanghai pour Pékin. Il n'y a aucun espoir d'un arrangement amical.

Conformément à la demande de Lord Northbrook, un juge musulman indien sera attaché à sa mission.

Le docteur Nachtigall, à bord de la canonnière allemande *Mewe*, a arboré le pavillon allemand à Cameroons et à Bimbia (?) vis-à-vis l'île anglaise de Fernando-Po (côte de Guinée.) De même la *Mewe* a arboré le pavillon allemand à Bageida après avoir enlevé le pavillon anglais qui flottait à cette place (1).

Alexandrie, le 20 août.

Le journal *Les Pyramides* vient d'être supprimé; l'imprimerie a été mise sous scellés par le gouverneur.

(Reuter)

Bourse du 19 Août 1884

Clôture

PARIS.	Rente française 4 1/2 0/0.	Fr.	107 75
	Actions du Canal de Suez.	»	1885 —
	5 0/0 Turc.	»	8 35
	Rente italienne.	»	95 80
	Dettes unifiées égyptiennes.	»	300 —
	Banque ottomane.	»	592 50
	Change sur Londres.	»	25 20
	Marché agité.		
LONDRES.	Consolidés anglais.	Lst.	100 3/4
	Daira.	»	58 1/4
	Privilégiée.	»	82 3/4
	Unifiée.	»	59 5/8
	Domanial.	»	81 1/4
	Défense.	»	78 1/2
ALEXAND.	Dettes unifiées égyptiennes.	»	59 11/16

Correspondance d'Alexandrie

Une Révélation sur les Indemnités

Alexandrie, 19 août 1884.

Alexandrie assiste sans s'en douter le moins du monde à un nouvel épisode de la question des indemnités.

A diverses reprises, déjà, le *Bosphore Egyptien* a signalé les agissements secrets de M. Cols, directeur de la police régionale, agissements ayant pour but la vérification secrète du bien fondé des sommes indemnitaires allouées.

Cette immixtion du chef anglais de la police égyptienne, dans les jugements de la Commission internationale des indemnités qui, aux termes de son décret d'institution, a jugé sans appel, n'a pas à vrai dire beaucoup alarmé le public. On a voulu, jusqu'à présent, n'y voir qu'un fait particulier, sans caractère sérieux, sans portée aucune.

Cependant M. Cols remplit une mission, j'ajoute vite une mission anglaise, bien faite pour jeter une vive émotion dans notre monde.

L'Angleterre qui, paraît-il, n'a pas goûté le travail de la commission des indemnités, juge que les allocations ont été faites en dehors d'un contrôle sérieux des demandes soumises, et que, par suite, les ressources du pays vont solder des sommes qu'il y a tout lieu de diminuer.

Ce principe posé, n'osant aborder de front l'œuvre sacrée de la commission internationale des indemnités, l'Angleterre cherche à la tourner. Pour y arriver, elle a adopté le plan suivant : démontrer avec pièces *ad hoc* à l'appui le principe de l'exagération des som-

mes indemnitaires, puis sur cette démonstration, pousser le gouvernement égyptien à proposer aux puissances la formation d'une sorte de Cour devant laquelle le gouvernement égyptien ou toute personne intéressée pourrait appeler du jugement de la Commission des indemnités. Cette Cour, dont la présidence doit être donnée à un haut fonctionnaire égyptien, dévoué à l'Angleterre, jugerait souverainement.

Où veut-on en venir par une telle manœuvre? Je le laisse à comprendre.

Je n'affirmerai pas que ce plan soit l'œuvre de M. Clifford Lloyd; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'exécution en a été commencée durant le sous-secrétariat de l'ancien juge de paix irlandais. C'est alors, en effet, que les dossiers de bon nombre d'indemnitaires ont été livrés à M. Cols, et que ce fonctionnaire a mis ses agents en campagne, aidé dans certaines recherches par des indications émanant du consulat d'Angleterre de notre ville.

Pour compléter toute cette grave information, j'ajoute que, ces jours derniers, la poste a remis à M. Cols une lettre ministérielle, émanant de la Présidence, par laquelle S. E. Nubar pacha, désapprouvant vivement la manœuvre, s'oppose à ce que le Directeur de la police égyptienne d'Alexandrie se prête plus longtemps à pareil rôle.

Je tiendrai vos lecteurs au courant de tous les incidents pouvant se produire à la suite de la révélation de cette affaire, dont l'exactitude ne saurait être contestée. C'est, du reste, en puisant mes renseignements aux sources les plus autorisées que j'ai déjà pu, sans voir s'élever la moindre contradiction, parler bien haut de divers scandales administratifs.

L'affaire du Djemnah

Lazaret du Gabbari, le 17 août 1884.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Confiant dans la généreuse hospitalité que vous avez bien voulu accorder aux quelques lignes que j'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a quelques jours, je vous envoie les renseignements suivants qui vous permettront, si vous le jugez convenable, de tenir vos lecteurs et tous les Français d'Egypte au courant de « l'affaire du Djemnah. »

Comme vous l'avez parfaitement remarqué, Monsieur, il y a dans cette affaire deux questions bien distinctes : l'une, qui a trait à la quarantaine fantaisiste imposée au navire; l'autre, de moindre importance relative aux mesures prises vis-à-vis des passagers.

En ce qui concerne la première, les passagers du *Djemnah* se font un devoir de reconnaître un certain esprit d'équité et de justice, au moins dans la conduite personnelle de M. W. J. Miéville, président de la Commission.

A la suite d'observations sur la durée de la quarantaine (dont vous trouverez copie plus loin), que nous avions adressées à M. Miéville pour être soumises à la Commission, celle-ci a été aussitôt saisie de la question par son président.

Quant à la solution, vous ne doutez certainement pas de ce qu'elle a pu être? Les quelques lignes insérées dans votre n° du 15 nous ont clairement montré que vous étiez parfaitement au courant des agissements de la Commission, et que le *Djemnah* étant un navire FRANÇAIS, elle aurait préféré augmenter sa quarantaine, que de se résoudre à la

diminuer, ne fût-ce que d'un seul jour.

Le dessous des cartes serait en effet facile à dévoiler. Il nous suffirait, pour cela, si par ailleurs nous n'avions déjà entre les mains tous les documents nécessaires pour célébrer les hauts faits de cette bonne Commission dans la presse européenne, de retracer ici les conversations que nous avons eues avec les employés de l'administration.

Qui ne voit avec quelle naïveté, la plupart des membres de cette Commission font le jeu des Anglais, en votant toujours avec eux?

Ceux-ci, opposés par intérêt commercial à toute espèce de quarantaine, sont dans leur rôle en votant pour tous les navires anglais, c'est-à-dire seize fois sur vingt contre la quarantaine; et ils se donnent les gants de l'impartialité, en s'appuyant sur une majorité dévouée, pour tomber à bras raccourcis sur les navires d'autres nationalités, et particulièrement les français.

Mais quel ne doit pas être l'étonnement des Français, en voyant les défenseurs nés de leurs intérêts et de leur commerce en ce pays, voter avec acharnement contre eux dans toute occasion, et se laisser jouer bénévolement de cette façon au profit d'intérêts étrangers.

Comme nous le disais avant-hier un des chefs de l'administration : « Depuis 26 ans que j'habite ce pays, je n'ai jamais vu faire à un navire anglais, même contaminé, ce que l'on a osé faire au *Djemnah* »; et il ajoute : « Si jamais vous voyez un bâtiment de la « Peninsular and Oriental Company » dans la même situation, vous pourrez venir me le dire, ce sera la première fois que le fait se présentera. »

Mais rien n'est perdu pour attendre, et les noms de certains personnages, qui, en s'abaissant devant les exigences anglaises semblent avoir pris à parti de nuire, par tous les moyens possibles, au commerce de notre patrie, seront livrés par nous à toute la presse française; si c'est à la célébrité qu'ils aspirent, ils seront servis à souhait; dans tous les cas, ceux à qui ces lignes s'adressent, ne s'y tromperont pas et sauront, au moins, à quel genre de reconnaissance ils doivent s'attendre de la part de ceux dont ils se prétendent les amis.

En ce qui concerne notre malheureuse situation au lazaret, nous devons à la vérité reconnaître qu'on a fait de sérieux efforts pour améliorer notre situation; la nourriture, surtout ces derniers jours, est sensiblement meilleure. Et si certaines questions d'hygiène et de salubrité laissent encore grandement à désirer, il faut aller jusqu'en haut pour trouver les véritables responsabilités; la faute n'en est pas aux employés secondaires qui nous ont prouvé à différentes reprises leur bonne volonté.

Nous avons notamment à nous louer de l'amabilité de M. Colucci, sous-directeur du lazaret, et de ses efforts pour adoucir notre captivité. Il ne faudrait pas conclure de ce que je viens de vous dire que notre position est charmante et notre sort enviable. Nous reconnaissons franchement les efforts faits pour nous faire supporter notre détention, mais il s'en faut que nous soyons sur un lit de roses... et si nous ne renouvelons pas certaines critiques, c'est que nous savons trop que le parti tout puissant dans la bonne commission

sanitaire imposée à l'Egypte n'en tiendrait aucun compte.

Nous ne nous lasserons pas cependant de répéter en Europe, aussi bien qu'en Egypte, que : si la question sanitaire était la seule préoccupation de la Commission, elle n'aurait pas commis une énormité maritime comme celle dont elle s'est rendue coupable à propos du *Djemnah*, et elle ne laisserait pas ses passagers, qui ne doivent que traverser le Canal, dans des conditions hygiéniques si inférieures à celles dans lesquelles ils vivaient, et surtout pendant dix jours, c'est-à-dire juste le double du temps exigé pour les personnes qui doivent séjourner en Egypte même.

Voici le texte de la lettre que nous avons adressée à M. Miéville, le 14 courant :

Monsieur le Président,

Les soussignés, passagers du *Djemnah*, actuellement en quarantaine au lazaret du Gabbari, ayant eu connaissance de la décision prise dans la dernière séance du Conseil Sanitaire, croient devoir vous soumettre les observations qui leur ont été suggérées par cette mesure.

Dans l'impossibilité de décharger le *Djemnah* et en l'absence de moyens suffisants pour désinfecter ses marchandises, les cales ont été scellées. Rien n'est changé à l'état dans lequel le bâtiment est arrivé à Alexandrie; dès lors, il nous a paru logique, et nous espérons que vous penserez comme nous, monsieur le Président, de faire cesser le séjour à terre des passagers, c'est-à-dire des personnes les moins contaminées du bord, et s'il y a lieu de prolonger le temps d'observation, que ce temps soit passé à bord du *Djemnah*.

Nous espérons, monsieur le Président, après cinq jours de séjour accomplis au lazaret, c'est-à-dire le temps précisément imposé aux passagers à destination même de l'Egypte, et en voulant bien remarquer que le *Djemnah* doit passer le Canal en quarantaine, que la Commission Sanitaire ne verra aucune raison sérieuse de prolonger une mesure aussi pénible pour tous ceux qui ont à la subir, et que, dans tous les cas, notre demande est absolument en accord avec le soin le plus jaloux avec lequel la Commission désire protéger la santé publique du pays.

Si comme nous l'espérons, monsieur le Président, vous voulez bien réunir la Commission pour lui soumettre notre si juste demande, les soussignés vous seront reconnaissants de vouloir bien leur donner avis de la décision qui serait prise à leur égard, et ils vous prient d'agréer l'assurance de leur haute considération.

(Suivent les noms de tous les passagers français, anglais et allemands).

A cette lettre, nous avons reçu de M. Miéville un accusé de réception fort courtois. Nous avons communiqué cette lettre au Consulat de France, en même temps que les Anglais en envoyaient copie à leur Consul; ces derniers ont reçu immédiatement une réponse du Consulat d'Angleterre. Quant à nous, nous attendons encore un accusé de réception du Gérant du Consulat de France.

Veillez agréer, etc.
Un passager du *Djemnah*.

Nous rappelions à nos lecteurs que ce soir aura lieu au Théâtres de l'Es-békiah le bénéfice de Madame

LEONTINE PAPA

Pour cette solennité, on jouera *Charlotte Corday*, une des pièces les plus intéressantes du répertoire et des plus dramatiques.

Nous croyons savoir que les loges sont presque toutes louées et que la soirée sera magnifique; tous les admirateurs du talent incontesté de Madame Papa auront à cœur d'aller applaudir ce soir cette charmante et excellente artiste.

DERNIÈRE HEURE

(De notre correspondant spécial)

Ce matin les agents du gouvernement signifièrent au journal *El Ahram* un arrêté de suspension d'un mois, apposèrent les scellés sur les presses et repoussèrent par la force les agents du Consulat de France venant protéger ce domicile français.

Annonces Judiciaires.

ERRATUM

Dans notre numéro d'hier, nous avons dit par erreur que la mise à prix fixée par M. le juge délégué aux adjudications pour la vente sur baisse de mise à prix d'Immeubles hypothéqués au préjudice du sieur *Abd Rab El Nabi Mohamed* était de P. T. 80,000; c'est p. t. 100,000 qu'il faut lire.

TRIBUNAL MIXTE

DE

PREMIÈRE INSTANCE DU CAIRE

AVIS

Par jugement rendu par le Tribunal de céans, jugeant commercialement en date de ce jour, la date de la cessation des paiements de la faillite Joseph Rouveur, qui avait été fixée provisoirement au 5 mai année courante, a été reportée au 8 septembre 1884 avec toutes ses conséquences légales.

Caire, le 19 août 1884

Le ff. de commis-greffier

U. LUCCHESI

DOCTEUR Fr. ENGEL

Médecin inspecteur d'HÉLOUAN

A la Pharmacie Allemande

Consultations gratuites pour les indigents de 4 h. 1/2 à 6 h. spécialement pour :

Maladies internes (Electrothérapie)

Maladies de la peau.

La Clinique de Madame Ribard, docteur en médecine, est transférée rue du Mouski, près du magasin Sarridis, bijoutier.

Consultations de 8 à 10 h.

EL MAHRUSSA

Le Caire — Au Mouski. — Le Caire

LIQUIDATION DEFINITIVE

A des prix exceptionnellement réduits de

toutes les marchandises.

CONSISTANT EN :

Soieries et velours unis, brochés, brodés et dorés — Gazes unies et brochées — Laineries — Draperies — Indiennes — Percalés — Oxford — Satins grains de pou dre pour ameublements — Rideaux en tulle mousseline brodés — Toiles pour draps de lits — Bas de soie — Costumes de bains — Madapolams et outils rayés — Lingerie de table, etc.

Le propriétaire serait disposé à céder tout ou partie, y compris l'agencement à des prix exceptionnels et même à accorder des délais pour le paiement.

Le Directeur, S. MAROTTI.

(1) L'île de Fernando-Po n'a jamais appartenu à l'Angleterre; cette île, située dans le golfe de Guinée, fait partie des colonies espagnoles.

(N. D. L. R.)

MAISONS RECOMMANDÉES

Walker et C^{ie} Seuls représentants de la maison Allsopp's pour les bières anglaises. Fournisseurs de l'armée d'occupation. Conserves, vins et spiritueux. N° 76 au Téléphone.

Esson et C^{ie} 12, place de la Bourse — MARSEILLE. — Transports à forfait, affrètement, Commission et Transit, ventes et achats à la commission. — Service spécial pour l'Egypte, départs de Marseille chaque semaine par les vapeurs réguliers et chaque quinzaine par navires à voiles. — N. B. Nous recommandons à nos clients d'Egypte d'indiquer spécialement à leurs expéditeurs qu'ils dirigent leurs envois à notre adresse directe : **Esson et Cie**, en Gare Marseille, en ayant soin de réclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

Alexandre Economo Boulangerie Khédiviale à côté de M. Parvis, entrée rue du Moukky.

A. Albertini Alexandrie et Caïre. Dépôt de bière de Steinfeld et de Bavière. Esbékiah vis-à-vis Hôtel Royal.

Aly Osman Grand Dépôt de tabacs d'Orient, Cigares et Cigarettes de première qualité Marchand et fabricant de Tabouchs. — Esbékiah,

J. Hadjès Pharmacie Egyptienne (Esbékiah). — Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons d'Europe. **Service de nuit.**

S. Neumann, Port-Saïd Dépôt en gros et en détail de bière de Munich, **Pilsner** (Bohmen) **Kitel noir et blonde Dreher**, de Steinbruch. Vins de Hongrie, du Rhin. — **Pepsin** stomacal **Blitter**. — **Cigares de Havane.**

Ch. Chiaramonti Café de France. Entrepôt de vins fins et ordinaires, liqueurs et sirops assortis. — Prix très modérés.

Cugini Praga Asphalte naturelle et Lave métallique pour trottoirs, terrasses, écuries, magasins etc. Spécialité de tuyaux et cuvettes en asphalte.

P. Ayer, Graveur, Dessinateur, Horlogerie, Bijouterie, chiffres et timbres, etc., près les magasins Dracatos et Cie, Esbékiah.

JACQUES EMAN CAIRE. Commissions, Recouvrements et Représentations. Locations et change. Opérations de douane. — Agence dans les principales villes d'Egypte. Place de l'Opéra, vis-à-vis la Caisse de la Dette.

Ch. Jacquin Coiffeur, fournisseur de Son Altesse la Khédive. — Grand assortiment d'objets d'étrennes. N. 65 au Téléphone.

P. Lormant Fermier des annonces du Bosphore Egyptien.

Grand Hôtel des Bains à Héloüan Horaire du Chemin de fer du Midan : 9 h. matin, 4 h. soir. 7 h. s. et 9 h. 30 soir. De Héloüan : 6 h. 30 matin, 2 h. soir. 5 h. 30 soir. 8 h. 15 soir.

Schneider Pâtisseries Confiseur, Esbékiah. — Bonbons fins, liqueurs des Iles, Fournisseur pour Bals et Soirées.

Hôtel d'Orient place de l'Esbékiah au Caïre. Hôtel de 1^{re} classe, se recommande par sa bonne situation et le confortable de ses appartements. Cuisine et service soignés. Omnibus à tous les trains. — Prix modérés. N. 48 au Téléphone.

Tano Esbékiah. — Antiquités, Objets d'art, Tapis d'Orient, Chinoiserie, Meubles arabes.

Al Progresso Prix très modérés. — Etoffes françaises et anglaises

Cèbe Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes provenances. Vente des journaux d'Europe du Bosphore Egyptien, du Phare d'Alexandrie et de l'Egyptian Gazette.

GHILARDI ET GERARD AU CAIRE En face la vieille Zaptié, Téléphone n. 46.

épôt de toutes les fournitures et pièces de rechange pour machines, moulins et usines à nage. On se charge aussi des comm. andes d toutes sortes de machines pour l'industrie r's et les métiers. Tubes en fer pour conduites d'eau

M^{re} Korhid et Fischer SELLERS et CARROSSIERS ont leur magasin Boulevard Abdul Haziz, près le Tribunal. Articles de propre fabrication, genre français et anglais. Les ateliers font face au magasin.

A. ALBERTINI

ALEXANDRIE ET LE CAIRE

Seul représentant et dépositaire en Egypte de la **BIERE DE STEINFELD** Dépôt Général. — Vente en fûts et en bouteilles.

Vente par semaine de 700 à 800 fûts.

Bière de Bavière **Lowenbrau** en bouteilles. Vins de France, d'Italie, de Hongrie et du hin. Liqueurs assorties et spécialité de **Blitter Suisse** de la maison **A. F. Denler**

Eaux minérales de St-Galmier, Rakoczy et Rohitsch. Service complet pour cafés et brasseries. Verreries assorties, Brosses, Pompes et robinets à bière — Vente en gros. Franco à domicile.

Succursale de la **Fabrique Royale** de cigares de Messieurs **Van der Jagt et François Utrecht** (Hollande). Esbékiah-Route n.1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal. 259

RÁKÓCZY

HUIT MÉDAILLES

Propriétaires de la source : Messieurs LOSER frères Budapest.

Il est reconnu que l'eau minérale amère Rakoczy est la plus riche en principes minéralisateurs car elle contient, dans 10,000 parties d'eau, 571 parties de principes fixes. Sa richesse en **manganèse sulfureux**, en **natrum** et en **lithium** la rend précieuse contre les maladies du bas-ventre.

En comparant Rakoczy aux autres sources amères, le corps médical européen lui a donné une place des plus élevées. L'Académie royale des sciences de Hongrie, à Budapest ; l'Académie de médecine, à Paris ; le professeur Fauvel, à Paris ; le professeur docteur Charles Tichborne, à Londres ; le professeur docteur Rokitsky et le professeur docteur Zeissel, à Vienne, ainsi que bien d'autres autorités médicales, ont prescrit de préférence les eaux minérales amères Rakoczy, de Bude, à cause de leur supériorité et de leur efficacité dans tous les cas où les eaux amères trouvent leur indication.

L'eau de Rakoczy se vend dans tous les dépôts d'eaux minérales, dans les pharmacies et drogueries où elle se trouve toujours en bouteilles et fraîchement tirée. Représentant général et dépôt pour l'Egypte Alexandrie et au Caïre, chez **B. FISCHER et Cie**

VINS FINS DE CHAMPAGNE

DE LA MAISON MOËT ET CHANDON A EPERNAY (Marne) VINS DOUX FRANÇAIS. VINS SECS ANGLAIS

D. ELEFTHÉRION

Alexandrie, Seul Agent pour l'Egypte Le Caïre

Dépôt dans tous les principaux établissements : Hôtels et Restaurant n. 58

LE CAIRE — Typo-Lithographie Franco-Egyptienne **J. SERRIÈRE** Rue de l'Ancien-Tribunal maison Boghos-Bey Ghalli.

VICHY

Administration, PARIS, Bd. Montmartre, 22.

Grandegrille (42^e) engorgement du foie et de la rate.

Hôpital (31^e) affection des voies digestives.

Célestins (14^e) vessie, reins, gravelle, goutte.

Haute rive (15^e) goutte albumineuse **Mesdames**, Anémie chlorose.

Les bouteilles contenant l'eau de Vichy portent une étiquette imprimée en bleu : **Propriété et contrôle de l'Etat**. Ainsi que l'étiquette **V. Hubidos Dargon et C^e**.

NOTA. — Si les eaux fraîches et naturelles, sont salutaires et efficaces, les eaux vieilles artificielles ou imitées, sont nuisibles et dangereuses.

Se méfier des contrefaçons.

Pastilles Digestives.

SELS POUR BAINS ET BOISSONS

Dépôt au Magasin Universel, au Caïre

Les personnes qui connaissent les **PILULES DU DOCTEUR DEHAUT** DE PARIS n'hésitent pas à se purger, quand elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant annulée par l'effet de la bonne alimentation, on se décide aisément à recommencer autant de fois que cela est nécessaire. 5 fr. et 2 fr. 50

BOULANGERIE EUROPEENNE ANTOINE SIMCICH

Située à l'Esbékiah, près l'Hôtel d'Orient

Grand rabais

Le public est prévenu qu'à partir du 1er août 1884, il trouvera du pain français au poids, aux prix suivants :

Pain 1 ^{re} qualité à P. C.	4 1/2	l'ocque.
» 2 ^e » » »	3 1/2	»
» 3 ^e » » »	2 1/2	»

Vins et Liqueurs à prix très réduits

Vente au Comptant

Eaux minérales Naturelles

Garanties fraîches par certificats d'origine légalisés

V. HUBIDOS DARGON ET C^{ie}

Vichy, Orezza, Pougues, Contrexeville et 36 autres sources. — **St-Galmier**, **Badollet la Reine** des eaux de table. — **Glacières de familles, filtres et rafraichisseurs**, **Cognacs surfin**. — **Coca** du Pérou. **Vins As d'Espagne**. — Spécialité d'**huile de colza épurée**. — **Pétrole rectifié** — **Stores** toutes largeurs, montures sur mesure. — **Ballons et lanternes** vénitienes, **Verres de couleur pour illuminations**. — **Feux d'artifice**. — Appareils d'éclairage en tous genres. — Orfèvrerie et convertis de table, titre supérieur. — **Porte-Bouteilles en fer**. — **Bouche-bouteilles**. — Dépôts de meubles arabesques de la maison **Philip Ventiso** et comp. du Caïre. 381.

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail orfèvrerie et joaillerie. Mouski, au commencement de la rue neuve.

BRASSERIE A. BOHR

AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

Ce Sirop Dépuratif et Reconstituant d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, a été approuvé en 1875 par l'ancienne Société royale de médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des vices du sang : **Sorofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme**. — Par ses propriétés aperitives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

à l'IODURE DE POTASSIUM

C'est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou récents : **Tumeurs, Gonnes, Exostoses**, ainsi que le **Lymphatisme**, la **Scrofalose** et la **Tuberculose**. — DANS TOUTES LES PHARMACIES. A Paris, chez **J. FERRE**, pharmacien, 103, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFFECTEUR**

EAUX MINÉRALES

DE ROHITSCH (Styrie)

Excellente boisson de table favorisant la digestion, s'emploie aussi avec grand succès contre les hémorroïdes, constipations etc.

Fr 17 la caisse de 25 bouteilles au dépôt d'Alexandrie.

Fr 17 1/2 la caisse de 25 bouteilles au dépôt au Caïre.

Seul dépositaire pour l'Egypte :

GUSTAVE MEZ rue Neuve, Caïre.

Egalement en dépôt spécialité :

Litthauer Bitter 24 fr. la caisse de 12 bouteilles. **Bière LION**, de Bavière, fr. 50 la caisse de 48 bouteilles.

Grand assortiment de Liqueurs premières qualités. S'adresser à Alexandrie à **M. Marco Levy Carasso**. 260

LE

BOSPHORE ÉGYPTIEN

EST EN VENTE :

Au Caïre : chez **M. CÉBE**.

A **Alexandrie** : chez **M. A. MORTINI**, 47, rue des Sœurs.

A **Mansourah** : chez **M. Joseph KAYAT**.

A **Port-Saïd** : chez **M. JOURDAN**. A **Ismailia** : chez **M. TRICARDOS**

St ALBAN (Loire)

Renommé par ses eaux minérales et gazeuses.

Grand Hôtel St-Louis et Casino tenu par **PERRAUD**.

404

M^{me} VIAL sage-femme de première classe de la Maternité de Paris, professeur d'accouchement, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle ne part pas pour l'Europe et qu'elle se tiendra pendant toute la saison d'été à la disposition des personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère. Consultations de 3 à 6 heures de l'après-midi, rue d'Abdin en face le jardin du Caracol.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

ALEXANDRE ECONOMO

FOURNISSEUR DE LA FAMILLE KHÉDIVIALE

Tous les jours,

Pains Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET

BISCUITS POUR CAFÉ ET THÉ

à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée du Mouski. ru D. 207.

DESTRUCTION INFAILLIBLE

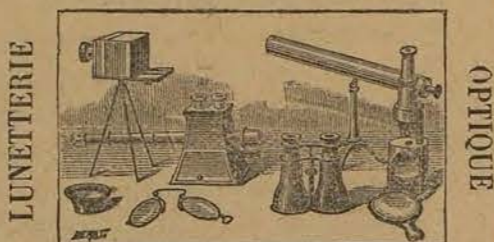
DES

Punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc., etc.

E. CALZY, fabricant, 28, rue Bugeaud, Lyon. — Au Caïre, chez **M. Marius PERROT**, place de la Poste.

MAISON FONDÉE EN 1865

G. Süßmann.



FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA

FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent Nickel, Ecaille et buffe, Verres, Etais, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètre, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

ADMINISTRATION

DE

PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ

Service accéléré entre Alexandrie et Constantinople

Voie de Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.

Ligne directe entre Alexandrie et Athènes

DEUX JOURS

Départ d'Alexandrie pour Constantinople chaque Mercredi, à dix heures du matin, avec escale au Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles. La nourriture est comprise dans le prix de passage de première et de deuxième classe. Une réduction de 15 0/0 est accordée pour les billets d'aller et retour de famille de trois personnes au moins ; pour les billets simples, aller et retour, la remise est de 10 0/0.

Service de Table de premier ordre

Les paquebots employés pour cette ligne possèdent des aménagements et tout le confort désirables pour Messieurs les passagers. Un docteur et une femme de chambre sont attachés au service de chaque paquebot.

S'adresser pour passages, groups et marchandises, à l'Agence située à la Marine.

Les Paquebots-poste Khédivié, dans la mer Rouge, quittent Suez chaque le Vendredi de chaque quinzaine à 10 heures du matin, pour Djedda et Souakim, Massawa, Hodeïda, Aden, Tadjura, Zeila et Berbera.

N. B. — Les provenances de l'Egypte ont admises en libre pratique dans tous es ports grecs et ottomans.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES

de Gabriel Cruon fils et C^{ie}

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

CHEZ Fratelli BASSANO

A ALEXANDRIE ET AU CAIRE

AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

On trouve en stock des cognacs de 1875 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805. 14